



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ



Pour l'UNSA, l'expression de chaque citoyen par son vote est un acquis fondamental de la démocratie pour choisir les grandes options politiques à mettre en place. Pour autant, il est matériellement impossible de subordonner chaque acte de gouvernement à une consultation individuelle. A fortiori dans un pays comme la France, comptant 67 millions d'habitants, dont 21,7 % sont mineurs.

C'est pourquoi l'UNSA tient à rappeler son attachement indéfectible au principe de la démocratie représentative. A défaut que chaque citoyen puisse délibérer en permanence, il confie ce pouvoir à des personnes qui, sur un temps limité, le représenteront sans pour autant échapper au contrôle démocratique radical que représente le vote souverain des citoyens intervenant en fin de mandat.

DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Pour autant, la démocratie représentative peut et doit être améliorée pour permettre plus de transparence mais aussi, parfois, plus d'écoute et de consultation des citoyens au-delà des seules échéances électorales, c'est-à-dire plus de démocratie participative.

L'association des citoyens à l'élaboration et à l'évaluation des politiques est un principe déterminant pour aboutir à plus d'acceptation sociale

et donc plus d'efficacité. La pratique des budgets locaux participatifs, le recours aux plates-formes numériques, aux ateliers citoyens et aux tirages au sort citoyen peuvent en être des supports, dès lors que l'information et éventuellement la formation sont mises en œuvre pour créer les conditions d'une participation consciente et éclairée. Plus généralement, l'éducation doit mieux préparer à l'exercice citoyen, notamment par l'École pour les plus jeunes.

L'utilisation du référendum ne saurait pour l'UNSA constituer une panacée. En dehors d'un appui possible à des décisions de politiques locales très précises, l'histoire nous montre que, sur des questions nationales très complexes, la réponse oui ou non est souvent trop simpliste. Le référendum national peut aussi devenir un plébiscite, le vote des électeurs ne visant pas à répondre à la question posée mais à soutenir ou désavouer celui ou celle qui la pose.

DONNER TOUTE SA PLACE À LA DÉMOCRATIE SOCIALE

Mais, pour l'UNSA, la démocratie ne saurait se réduire à son seul volet politique. Pour être pleine et entière, elle doit aussi devenir une réalité au plan social. Pour cela, la démocratie sociale doit être développée et consolidée en consultant les organisations syndicales et patronales, en les associant à



GRAND DÉBAT

L'UNSA participe

des décisions mais également en leur confiant plus régulièrement la possibilité de produire elles-mêmes des accords et des compromis.

Plus largement c'est l'ensemble des corps intermédiaires (syndicats, associations, mutuelles, coopératives, fondations...) constituant ce qu'on appelle la société civile organisée, qu'il faut plus associer et entendre, à tous les niveaux. Ils représentent des millions de citoyens « engagés » qui, quotidiennement, réfléchissent et agissent sur le terrain, dans toute la France.

Ils peuvent être un appui pour organiser les respirations démocratiques qui manquent à notre République. En apportant leur expertise, leurs compétences et leurs réflexions, assises sur des pratiques et des réalisations de terrain, ils seront aussi une garantie que les préoccupations économiques, sociales et environnementales qui forment leur cœur d'activité ne seront pas oubliées ou négligées dans les politiques.

MIEUX ASSOCIER LE CESE

Dans ce cadre, le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), chambre nationale représentant la société civile organisée, doit être mieux associé à l'élaboration des politiques nationales.

Pour l'UNSA, ses avis et recommandations doivent davantage être pris en compte pour nourrir les grands choix politiques que le gouvernement, l'Assemblée nationale et le Sénat ont pour mission de traduire.

Les citoyens ont déjà la possibilité, à certaines conditions, de saisir par pétition le CESE pour lui faire instruire un dossier et lui donner ainsi un écho national. Le gouvernement devrait alors être dans l'obligation de s'exprimer sur ses intentions quant au traitement de la question soulevée, notamment dans le cadre d'un dialogue renforcé entre lui et le CESE. Ce dernier pourrait également devenir plus systématiquement un élément du processus législatif en appui au travail des députés et sénateurs.

Ce serait là encore une garantie que les questions sociales, économiques et environnementales, telles que les citoyens et leurs corps intermédiaires les perçoivent et les envisagent, soient bien intégrées dans les politiques.

Ce serait un progrès considérable car, dans l'intérêt du pays et de ses citoyens, synonyme de plus de compréhension et d'acceptation de l'ensemble des citoyens et donc de plus d'efficacité.